

**L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A L'ERE DE LA GOUVERNANCE NUMERIQUE:  
ENSEIGNEMENT TIRES DE L'EXPERIENCE FRANÇAISE  
Billel DJEGHRI<sup>a</sup>, Karim ZERMANE<sup>b</sup>★**

a. billel.djehri@univ-constantine2.dz , Université: Abdelhamid Mehri- Constantine 2 (Algerie)  
b. zermane.karim@gmail.com , Université : Abbes Laghrour-Khenchela (Algerie)

Received date: 05/ 06/2020, Accepted date: 04/ 07/2020, online publication date: 31/ 10/2020

**RESUME**

*L'objectif de ce papier est de tirer des enseignements de l'expérience française en matière de gouvernance électronique dans le secteur de l'enseignement supérieur.*

*Pour atteindre l'objectif escompté, une démarche analytique-descriptive a été adoptée couplée à une démarche historique. L'étude a révélé des que l'expérience française dans la gouvernance électronique du secteur de l'enseignement supérieur était une expérience originale et une réussite dans en la matière, ce qui a fait d'elle une référence de laquelle beaucoup d'enseignements ont été tirés.*

**Mots clés:** Gouvernance; Numérique; Enseignement Supérieur; Expérience Française.

**Code JEL:** I2; N3; O3.

**1. Introduction**

À l'instar des autres secteurs de la société française, celui de l'enseignement supérieur a fait l'objet ces dernières années d'une série de réformes, aussi bien structurelles que conjoncturelles, dictées par les alternances politiques et les impératifs de développement qui se sont imposées à la France.

En effet, le secteur de l'enseignement supérieur français et la valeur ajoutée qu'il produit connaissent des mutations profondes et rapides dictées par la recherche effrénée de l'innovation et les impératifs imposées à l'Etat par les milieux économiques, aussi bien nationaux qu'internationaux.

Ainsi, dans un pays en pleine mutation comme la France qui connaît depuis plusieurs décennies d'importants changements, socioéconomiques et politiques, cette dynamique de réformes n'est pas étonnante, la vraie source d'interrogation émane des manières utilisées pour mettre en place ces réformes.

---

★ **Corresponding Author:** Karim ZERMANE. zermane.karim@gmail.com

Parmi ces manières, on trouve le numérique que la France considère comme un potentiel levier pouvant activement participer au renouveau des pratiques d'enseignement au sein de ses universités. Il permettrait, entre autres, un changement positif et une diversification des méthodes d'enseignement ainsi que des modes d'accès aux contenus pédagogiques et aux différents services administratifs, transformant et renforçant par la même occasion la relation entre étudiants, enseignants et administration.

Ce papier s'articule autour d'un objectif principal, qui est celui de tirer les enseignements de l'expérience française en matière de gouvernance numérique du secteur de l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, nous avons divisé ce travail en deux grandes parties :

La partie I propose une présentation des concepts de base relatifs à la gouvernance ainsi qu'à la gouvernance numérique, plus spécifiquement celle qui a trait à l'université.

La partie II traite des points les plus importants de la gouvernance numérique dans le secteur de l'enseignement supérieur français, et conclut par un certain nombre d'enseignements.

## **2-Gouvernance**

Dans cette partie nous nous employons à cerner de plus le concept de gouvernance.

### **2-1-Définition**

Pour essayer d'apporter une définition au concept de gouvernance, nous nous sommes appuyés sur les définitions qu'utilisent quelques grandes institutions internationales.

La Banque mondiale propose une large définition de ce concept : «la gouvernance est l'ensemble des traditions et institutions par lesquelles le pouvoir s'exerce dans un pays avec pour objectif le bien de tous » (Banque Mondiale). Cette définition est intéressante en ce sens qu'elle lie l'exercice du pouvoir à la recherche du bien commun. Cette idée de l'intérêt général, du bien commun, est donc, dans ce cadre, au cœur de cette définition de la gouvernance.

De son côté, la Commission européenne propose une définition adaptée au contexte de développement européen, mais qui offre, un certain potentiel de généralisation de son utilisation (Lacroix & St-Arnaud, 2012) Ainsi, pour la Commission européenne, le concept de gouvernance désigne «les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence» (Union Européenne). Cette définition à non seulement le mérite de faire référence à la notion de participation et sa relation avec la notion de Responsabilisation, mais elle se veut aussi être plus précise et présente des éléments qui deviendront plus tard une référence pour de nombreux auteurs, comme les notions de règles ou encore celle de processus et de comportements.

Pour sa part, l'organisation des Nations Unies (ONU), à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), offre de son côté la définition suivante «La gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité

administrative pour gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle comprend les mécanismes, des processus et des institutions par lesquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, remplissent leurs obligations et arbitrent leurs différences» (Joumard, 2009).

A partir de ces multiples définitions, il est possible de dire que le concept de gouvernance fait référence à l'art ou la manière de gouverner, aux outils de gouvernement ou d'administration, voire de gestion, C'est là son sens le plus ancien (Delplanque, 2004).

## **2-2-Historique**

Etymologiquement parlant, le mot « gouvernance » provient du verbe grec «kubernân» qui a donné le préfixe « cyber » (Bakkour, 2013), et qui veut littéralement dire «piloter un navire ou un char». Jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce terme faisait référence au «gouvernement» dans la langue française avant d'être repris dans les années 1980 par la langue anglaise à travers le mot «governance». Cette reprise par la langue française a donné naissance à deux nouveaux usages, celui de la gouvernance publique ainsi que celui de la gouvernance d'entreprise.

Dès lors, le concept de gouvernance n'a cessé d'envahir plusieurs domaines. Nous entendons principalement parler de «gouvernance d'entreprise», de «gouvernance publique», de «gouvernance environnementale», de «gouvernance territoriale», de «gouvernance urbaine», de «gouvernance mondiale» ou encore de ce qui nous intéresse dans ce papier, à savoir la «egouvernance ».

## **3-Gouvernance numérique**

### **3-1-Définition**

La gouvernance électronique ou e-gouvernance est l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour la prestation des services gouvernementaux, l'échange d'informations, les opérations de communication, l'intégration des différents systèmes et services autonomes entre le gouvernement à citoyen (G2C), gouvernement et to-business (G2B), de gouvernement à gouvernement (G2G), le gouvernement à des employés (G2E), ainsi que de back-office des processus et interactions dans le cadre ensemble du gouvernement. Par e-gouvernance, les services gouvernementaux sont mis à la disposition des citoyens d'une manière pratique, efficace et transparente. Les trois principaux groupes cibles qui peuvent être distingués dans les concepts de gouvernance sont le gouvernement, les citoyens et les entreprises / groupes d'intérêt. Dans la gouvernance électronique, il n'y a pas de limites distinctes (Kettani & Moulin, 2014).

### **3-2-Composition**

L'e-gouvernance se compose de trois éléments: (Ouerghi, 2016)

- L'e-administration : pour améliorer les processus gouvernementaux ;
- L'e-citoyen et les e-services : pour connecter les citoyens et les servir en ligne ;
- L'e-société pour construire des interactions au sein et de la société civile.
- Dans ce sens, l'e-gouvernance offre deux aspects complémentaires :

politique (se concentrant sur la facilitation des processus démocratiques et participatifs via l'engagement des citoyens) et technique (mettant l'accent sur les opérations et processus gouvernementaux).

### **3-3-Objectifs**

La gouvernance électronique a donc pour but: (Université de Strasbourg)

- D'améliorer la fourniture d'informations et de services transactionnels ;
- D'encourager la participation active du citoyen au processus de décision politique ;
- De rendre le gouvernement et ses divers organes plus responsables, transparents et efficaces.

## **4-Gouvernance numérique à l'université**

### **4-1-Concepts**

La gouvernance du numérique au sein de l'université a pour objectif la définition d'une *stratégie numérique globale et homogène*, stratégie qui fait la synthèse des visions numériques propres de chaque *partie prenante* (composantes, unités de recherche, services centraux, équipes de direction, enseignant-chercheurs, étudiants, personnels administratifs et techniques, partenaires institutionnels, etc.).

Il est entendu par « numérique » les dimensions suivantes : les infrastructures techniques, le système d'information dans son ensemble, la politique de sécurité du système d'information, la conduite du changement (i.e. formation, assistance, accompagnement) liée aux nouveaux usages numériques et en particulier à l'usage des technologies relatives à l'Internet et au développement des usages relatifs à l'exploitation des données massives.

La gouvernance du numérique est aussi en charge de piloter la transformation numérique dans les différents domaines concernés par des stratégies d'évolution numérique. Elle va notamment fournir les éléments qui encadrent les modes de relations entre les parties prenantes, les responsabilités, les processus clés, la pérennité des initiatives, la gestion des risques et l'allocation des ressources (OCDE, 2010).

### **4-2-Conditions de réussite**

La revue de la littérature dans ce domaine ainsi que les différentes études de cas qui ont été menées partout à travers le monde ont clairement montré que la mise en place d'une stratégie numérique globale au sein des universités et centres de recherche doit répondre à certaines conditions. Une étude menée par ECAR faite sur la base d'une comparaison entre plusieurs institutions, a clairement établie les caractéristiques qui peuvent être considérées comme les facteurs de réussite en matière de numérique.

Les universités dont la stratégie numérique est une réussite : (Judith & Salaway, without date)

- articulent clairement leur vision et/ou leurs priorités ;
- considèrent la planification comme un outil très important et étroitement lié au budget institutionnel ;
- publient une stratégie institutionnelle du numérique ou s'engagent dans des activités régulières de planification ;

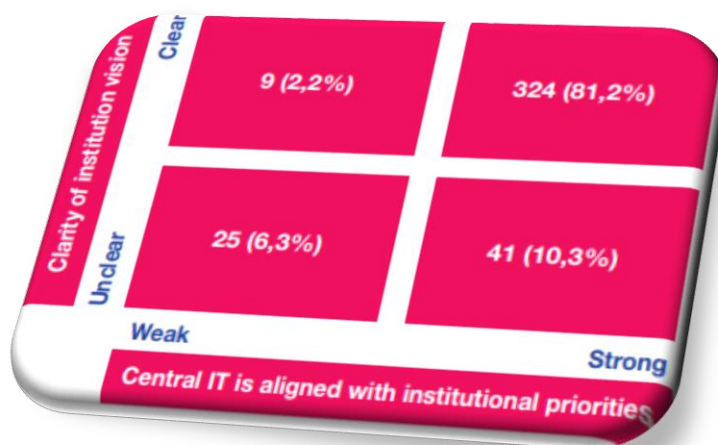
- ont des climats environnementaux soit dynamiques, soit stables (par opposition à des climats turbulents ou volatils) ;
- perçoivent leurs processus de gouvernance du numérique comme efficaces ;
- perçoivent aussi leur processus de planification stratégique comme efficace ;
- bénéficient d'une bonne participation des principaux acteurs, tels que les doyens ou les enseignants-chercheurs, ainsi que d'une bonne communication avec eux ;
- sont capables de préciser les objectifs de chaque initiative dans le numérique.

Il ne fait aucun doute qu'avoir une vision globale de l'université est un facteur très important pour la réussite de l'institution. En effet, une étude des organisations les plus performantes a constaté que disposer d'une vision sur ses missions à la fois convaincante et partagée est essentiel pour la réussite. Et si cette vision est considérée comme source de valeur ajoutée, elle est susceptible d'être plus largement adoptée par les acteurs et aura un impact plus fort sur la vie de l'institution. L'étude ECAR montre que les institutions universitaires qui portent une vision stratégique claire et partagée sont plus susceptibles de réussir aussi dans leur politique numérique ainsi que c'est montré dans la figure 01.

Ainsi, donc, il semblerait que pour être réussie, une stratégie numérique doive: (OCDE, 2010)

- avoir un caractère global et partagé ;
- reposer sur les priorités de l'université ;
- être portée par la direction de l'établissement ;
- se centrer sur les besoins des usagers ;
- s'accompagner de changements organisationnels et de fonctionnement.

**Figure 1.** Corrélation clarté vision stratégique/réussite



**Source:** (Judith & Salaway, without date)

## **5- L'expérience française**

### **5-1-Etat des lieux**

En France, le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche connaît une situation paradoxale : sans cesse présentée comme une priorité nationale pour relancer la compétitivité de la nation et former la jeunesse, l'université vit pourtant des années difficiles sous l'effet des mesures de rigueur budgétaire, de l'accroissement des inégalités entre personnels et équipes, mais aussi du manque de concertation et du déni croissant de démocratie. Cette situation est notamment le fruit des politiques universitaires définies à l'échelle nationale par la loi d'août 2007 «relative aux libertés et responsabilités des universités», et celle de juillet 2013 «relative à l'enseignement supérieur et à la recherche». Sous prétexte d'éviter une prétendue faillite de l'université, que les «réformateurs» de tous poils instrumentalisent pour légitimer leurs projets, l'enseignement supérieur est soumis par un capitalisme de crise à des mutations de très grande ampleur, voire à une destruction généralisée, dont la politique actuelle du numérique offre une saisissante illustration.

Comme de nombreux autres secteurs de la société, l'université est en effet de plus en plus quadrillée par les outils et les discours du numérique censés résoudre «la crise». Dans les bureaux, les laboratoires ou les bibliothèques, les amphis ou les salles de cours, le déferlement des objets connectés et des discours chargés de les accompagner et de leur donner du sens est extraordinairement rapide. En 2007, les smartphones étaient rarissimes et seule la moitié de la population française possédait un micro-ordinateur ; aujourd'hui, chacun se doit d'être connecté. Dans chaque secteur, la numérisation va bon train : dans les bibliothèques, le papier laisse, un peu plus chaque année, la place au numérique. La numérisation de l'enseignement supérieur et de la recherche prévoit notamment de faciliter l'accès aux données publiques pour la recherche, de favoriser l'accès ouvert aux travaux de recherche financés sur fonds publics, mais aussi d'intensifier la «pédagogie numérique» (Bouchet & Jarrige, 2016).

### **5-2-Actions de la stratégie numérique**

La stratégie numérique de l'enseignement supérieur français prévoit 18 actions compartimentées dans trois grands axes dans le but de faire du numérique une opportunité pour l'ensemble des étudiants et tous ceux qui désirent de se former, de soutenir le corps enseignants ainsi que les équipes pédagogiques dans leur mission de rénovation pédagogique, de bâtir des campus d'avenir et de renforcer le rayonnement de l'enseignement supérieur français sur le plan international.

Ces 18 actions sont déclinées sont suit: (Ministère de l'enseignement supérieur, 2015)

**Premier axe** : Le numérique au service de la réussite et de l'insertion des étudiants

Action 1/ Faciliter et renforcer la mise en place de dispositifs d'aide à l'orientation des lycéens et étudiants.

Action 2/ Favoriser la réussite des étudiants grâce à une pédagogie renouvelée par le numérique.

Action 3/ Lancer une plateforme nationale

Action 4/ Favoriser une meilleure insertion professionnelle des étudiants grâce au numérique

Action 5/ Proposer une offre innovante de formations en ligne pour répondre aux besoins croissants de formation continue.

**Deuxième axe** : Le numérique comme outil de rénovation des pratiques pédagogiques

Action 6/ Former et accompagner les enseignants et les équipes pédagogiques à l'usage du numérique dans leurs pratiques pédagogiques.

Action 7/ Mieux reconnaître et valoriser, dans l'évolution de la carrière des enseignants-chercheurs, leur investissement pour intégrer le numérique dans leurs pratiques pédagogiques.

Action 8/ Accompagner les établissements dans la mise en place d'une stratégie numérique, en y consacrant 10 % des 1 000 postes par an attribués par le M.E.S.R.

Action 9/ Lancer une fondation France Université Numérique

Action 10/ Intégrer des indicateurs numériques dans le suivi des contrats de site établis entre le Ministère et les sites universitaires.

Action 11/ Donner une impulsion forte à la recherche sur la pédagogie numérique (les digital studies) et notamment à la recherche dans l'e-éducation

**Troisième axe** : Le numérique pour le développement de Campus d'avenir

Action 12/ Inciter les établissements d'enseignement supérieur à rationaliser leurs infrastructures informatiques, en mutualisant et sécurisant leurs données dans des data center éco-responsables.

Action 13/ Offrir des services en Cloud aux établissements, notamment pour les applications de gestion (finances, R.H., scolarité...) et les plateformes pédagogiques.

Action 14/ Intégrer le numérique et l'évolution pédagogique qu'il induit dans les constructions et les rénovations de bâtiments universitaires.

Action 15/ Encourager et développer les services numériques pour les établissements et les usagers.

Action 16/ Rendre plus performants les systèmes d'information des établissements et l'interopérabilité entre établissements, organismes et M.E.S.R.

Action 17/ Développer une action spécifique à destination de la francophonie.

Action 18/ Articuler les initiatives françaises avec les stratégies européennes et internationales.

### **5-3-L'initiative «campus numérique»**

L'initiative «Campus numériques» dans le paysage universitaire français a eu le mérite de permettre aux universités de mettre en place des modalités d'action qui étaient minoritaires auparavant: (Albero, 2014)

- La constitution de plusieurs consortiums inter-établissements comportant des partenariats entre le secteur public et le secteur privé, et une mutualisation de ressources et de moyens matériels et humains ;
- L'intégration du numérique comme système global d'information et de communication;

- Le développement de l'offre de formation à distance et de prestations pédagogiques pour le présentiel et la distance.

Dans cette initiative, la réflexion sur la dimension pédagogique s'est articulée autour du projet d'adaptation de l'enseignement supérieur aux mutations des modes d'information, de travail et de communication engendrées par la banalisation de l'utilisation numérique.

Ainsi, un usage massif des ressources produites sur tout le territoire français ainsi qu'à l'étranger dans le cadre d'accords de coopération, a permis à ce modèle économique, basé sur le partenariat et la mutualisation, la rentabilisation de l'investissement collectif.

#### **5-4-Plateforme nationale de MOOCs**

Ça consiste à la mise en place une plateforme nationale mutualisée pour héberger sur un site unique les formations numériques, qu'ils s'agissent de MOOCscertifiants ou de formations en ligne pouvant à terme devenir diplômantes ou qualifiantes. Ouverte en premier lieu à quelques établissements d'enseignement supérieur français dans une première phase expérimentale, cette plateforme s'est ouverte aux cours en langues étrangères aux établissements européens et internationaux. De nombreux partenaires se sont associés pour lancer cette initiative : l'INRIA pour le déploiement de la plateforme, le CINES pour l'hébergement et RENATER pour les infrastructures réseaux, des experts publics et privés et des représentants des équipes pédagogiques universitaires pour la conception de la plateforme, en particulier de ses contenus et de ses usages, le CNRS, pour la recherche sur l'évolution des pratiques pédagogiques (France . U. N, 2013).

#### **Qu'est-ce qu'un MOOC ?**

MOOC signifie « Massive Open Online Courses »

Un MOOC c'est une formation interactive en ligne.

Il est composé d'activités pédagogiques variées: (Monclos)

- Visionnage de courtes vidéos animées de 5 à 10 minutes
- Réalisation de quiz afin de vérifier l'acquisition de connaissances
- Exercices pratiques et travaux collaboratifs pour développer son réseau et ses compétences.

Pour mieux comprendre les MOOC, voici l'explication de chaque lettre de cet acronyme: (Retrieved from : <https://meilleur-mooc.fr/definition/>)

**Massive** : un nombre illimité d'étudiants peut assister au cours en même temps. Par exemple, un cours en 2012 sur l'Intelligence Artificielle a vu s'inscrire plus de 150 000 personnes !

**Open** : un MOOC doit être accessible à tous, quel que soit le niveau d'étude. Ils doivent être gratuits ou à coup très faible pour qu'un maximum de catégorie de population ait accès au savoir.

**Online** : les étudiants peuvent avoir accès au cours et interagir avec ce dernier où qu'ils se trouvent dans le monde.

**Courses** : un MOOC n'est pas simplement un fichier audio ou vidéo, il doit être interactif, et permettre à ceux qui le suivent de progresser, grâce à l'appui des nouvelles technologies.



### 5-5-Enseignements

Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés de l'expérience française, nous en présentons les plus importants ci-dessous :

- Dresser un bilan des réformes précédentes en matière de gouvernance de l'université, et ainsi mettre en exergue leurs failles susceptibles d'être comblées par la gouvernance électronique de l'université ;
- Tirer les enseignements des expériences internationales en collaborant avec les acteurs concernés par la gouvernance électronique de l'université au niveau international, et tenir compte des innovations au niveau mondial ;
- Offrir au plus grand nombre de parties prenantes l'occasion de participer à la prise de décisions, notamment pour ce qui est des choix stratégiques, et contribuer ainsi à instaurer un climat démocratique dynamique en matière de gouvernance électronique de l'université ;
- Mettre en place une stratégie de gouvernance électronique de l'université grâce à laquelle les étudiants auront accès aux services appropriés en matière de TIC en améliorant l'accessibilité des étudiants ;
- Faire de l'allègement de la charge administrative qui pèse sur le personnel universitaire ainsi que sur les étudiants le principal objectif de la gouvernance électronique de l'université ;
- Lancer des expériences pilotes et l'essai de prototypes de gouvernance électronique dans un nombre réduit d'universités, puis diffuser les résultats obtenus avant de généraliser ce type de gouvernance à l'ensemble des universités ;
- Garantir la sécurité en incluant des mécanismes permettant une évaluation permanente et une gestion rigoureuse des risques liés à la gouvernance électronique de l'université;
- Renforcer l'engagement et la participation des étudiants dans la gouvernance électronique de l'université, et améliorer en parallèle la réactivité des responsables aux besoins des étudiants ;
- Harmoniser la gouvernance électronique des différentes universités et l'interface électroniques des services électroniques proposés aux étudiants ;
- Réduire la fracture numérique entre les étudiants en accompagnant la gouvernance électronique par des mesures qui permettent l'accès aux TIC à tout étudiant, indépendamment de ses caractéristiques individuelles, de ses conditions sociales et de sa localisation géographique.
- Promouvoir l'apprentissage et la maîtrise des TIC par toutes les catégories du personnel administratif en proposant des formations sur la prestation de services de gouvernance électronique de l'université.

### 6. Conclusion

Depuis le début du 3<sup>ème</sup> millénaire, la généralisation de l'utilisation des technologies en parallèle à la massification du niveau de formation ont contraints les universités à trouver de nouveaux modes d'accès au savoir.

La France a fait de ce défi une chance pour son université en repensant à la manière de transmettre le savoir de manière interactive inscrivant le numérique au centre de son université qui, à l'instar des autres universités dans le monde, était en grand mouvement.

Par le levée des verrous administratifs, organisationnels, bureaucratiques et culturels, la France a su prendre le train de la troisième révolution industrielle, celle d'internet, en basculant son enseignement supérieur vers le numérique tout en conservant ses fondamentaux ; à savoir, entre autres, le développement de l'esprit de

créativité et de recherche, la transmission du savoir, l'innovation scientifique et le développement de l'esprit d'analyse et de critique.

## REFERENCES

- Albero, B. (2014). La pédagogie à l'université entre numérisation et massification. Apports et risques d'une mutation. *Chapitre d'ouvrage : La pédagogie universitaire à l'heure du numérique : questionnements et éclairages de la recherche*. France: De Boeck.
- Bakkour, D. (2013). *Essai de définition du concept de gouvernance* (02 ص). France: Université Montpellier 1.
- Banque Mondiale, B. M. Banque Mondiale, La gouvernance collaborative, Site de la Banque mondiale. Retrieved (1/03/2020) from, <http://www.worldbank.org/wbi/governance/fra/about-f.html#approach>
- Bouchet, T., Camino, G., & Jarrige, F. (2016). L'Université face au déferlement numérique. Variations : Revue Internationale De théorie Critique, (19), 3-4.
- Delplanque, M. (2004). *Gouvernance globale, gouvernance du monde*. France: Ed Bénévent.
- France, U. N. (2013). *Le numérique au service d'une Université en mouvement* (p11). France: Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Joumard, R. (2009). *Le concept de gouvernance* (09 ص). Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS).
- Judith A, P., & Salaway, G. Information Technology Alignment in Higher Education, Educause, USA. Retrieved (18/04/2020) from <https://er.educause.edu/~media/files/articles/2005/1/ekf0502.pdf?la=en>
- Kettani, D., & Moulin, B. (2014). L'e-gouvernement pour la bonne gouvernance dans les pays en développement : l'expérience du Projet eFez. *Presses De l'université Laval, Canada*, 58-59.
- Lacroix, I., & St-Arnaud, P. O. (2012). La gouvernance: tenter une définition. *Cahiers de recherche en politique appliquée*, 4(3), 19-37.
- Meilleur, mooc. qu'est-ce qu'un MOOC . Retrieved (17/03/2020) from : <https://meilleur-mooc.fr/definition/>
- Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. (2015). *Stratégie numérique pour l'enseignement supérieur*. France: Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation.
- Monclos, P. Définition de MOOC : 3 minutes pour tout savoir. Retrieved (18/04/2020) from <https://www.unow.fr/blog/le-coin-des-experts/mooc-3-minutes-savoir/>
- Nations Unies, N. U. Governance for sustainable human development. Retrieved (1/03/2020) from site des Nations Unies.
- OCDE, O., & Conférence des présidents d'universités, C. des présidents d'universités. (2010). *L'université numérique : éclairages internationaux*. Exposé a : Caisse des dépôts : développement territorial et du réseau, France.
- Ouerghi, M. S. (2016). *Les TIC : un outil pour contribuer à la E-Gouvernance*. Exposé a : Villes intelligentes et Gouvernements intelligents, la Tunisian Management Science Society.
- Union Européenne, U. E. Gouvernance européenne : un livre blanc. Retrieved (1/03/2020) from site de La Commission Européenne
- Université de Strasbourg, U. de S. La gouvernance du numérique. Retrieved (06/04/2020) from <https://services-numeriques.unistra.fr/organisation-du-numerique/la-gouvernance-du-numerique.html>

**HIGHER EDUCATION IN THE ERA OF DIGITAL GOVERNANCE: LESSONS LEARNED  
FROM THE FRENCH EXPERIENCE**

Billel DJEGHRI<sup>a</sup>, Karim ZERMANE<sup>b</sup>★

a. billel.djehri@univ-constantine2.dz , Abdelhamid Mehri- Constantine 2 University, Algeria.

b. zermane.karim@gmail.com , Abbes Laghrour-Khenchela University, Algeria.

Received date: 05/ 06/2020, Accepted date: 04/ 07/2020, online publication date: 31/ 10/2020

**ABSTRACT**

*The aim of this paper is to draw lessons from the French experience in electronic governance in the higher education sector.*

*To achieve the expected objective, an analytical-descriptive approach was adopted coupled with a historical approach. The study revealed that the French experience in electronic governance of the higher education sector was an original and successful experience which made it a benchmark from which a lot of lessons have been learned.*

**Keywords:** Governance; Digital; Higher Education; French Experience.

**JEL Code:** I2; N3; O3.

---

★ **Corresponding Author:** Karim ZERMANE. zermane.karim@gmail.com